



Les communiqués de presse et le résumé des présentations qui ont eu lieu pendant la conférence sont disponibles sur le site Web de l'AFAC (www.afac.ab.ca).

Les conférenciers ont abordé plusieurs sujets : la science et l'éthique; les Codes en Nouvelle-Zélande; les démarches de recherches pratiques; les moteurs des vérifications de la protection animale et les stratégies de communication efficaces.

La science et l'éthique

- La science et l'éthique se chevauchent toujours
- L'éthique traite de ce qui devrait être; la science traite de ce qui est.
- En définitive, la protection animale est une question qui porte sur ce qui devrait être, mais les décisions qui se prennent à ce sujet devraient reposer sur ce qui est (la science).
- La définition de la protection animale inclut la production, la santé, le stress, la douleur/la souffrance et le comportement.
- Les recherches sont en mesure de nous dire l'espace dont un animal a besoin pour se comporter d'une certaine façon, mais elles ne sont pas en mesure de nous affirmer si l'animal devrait pouvoir se conformer à ce comportement.
- L'agriculture animale doit se pencher sur l'aspect éthique d'une question, pas seulement sur son aspect scientifique.

Codes de protection en Nouvelle-Zélande

- À la suite de la promulgation de la Loi sur la protection animale (1999), un Comité consultatif national sur la protection des animaux (*National Animal Welfare Advisory Committee, NAWAC*) a été créé et des normes minimales ont été établies dans le cadre des Codes de protection.
- Les meilleures pratiques recommandées dans le cadre des Codes ne sont pas juridiquement contraignantes, mais les normes minimales le sont.
- Pour se défendre contre des poursuites pénales, il est possible de prouver que les normes minimales ont été respectées ou dépassées.
- Le format des codes montre clairement les différences entre des normes minimales et des meilleures pratiques.
- Les Codes sont étudiés tous les 10 ans. La manière dont ils sont ébauchés et la période de commentaires qui suit garantissent la conformité des producteurs, au moment où un Code entre en vigueur.
- Le NAWAC a élaboré les Codes à l'aide d'un financement public.

Les démarches de recherches pratiques

3 stratégies appliquées pour mesurer la protection dans un contexte pratique :

- Ingénierie/conception/ressources. Caractéristiques normatives de l'environnement (p. ex., la part de l'espace, le nombre de dispositifs d'alimentation, les méthodes de castration/d'euthanasie)

- Rendement/axé sur l'animal/résultat. Les réactions biologiques de l'animal face à son logement et les marches à suivre (p. ex., santé, maladie, blessure, état physique, réactions de comportement)
- Repose sur la gestion. Mesure des facteurs humains (p. ex., qualité de la manutention, soins quotidiens, IPO)

Exemple donné des études menées sur le logement des truies (voir présentation, www.afac.ab.ca). La protection animale commence par un individu : l'éleveur, le manutentionnaire, le transporteur. La qualité des interactions entre l'animal et l'être humain est essentielle.

Moteur des vérifications de la protection animale

- Perplexité sociale quant au rôle de l'animal dans la société : animal de compagnie, viande ou membre de la famille?
- Le consommateur veut des aliments propres et sécuritaires et veut que les animaux soient bien soignés. Certains consommateurs sont prêts à payer le prix (67 % des Nord-Américains achètent régulièrement des produits biologiques)
- Les vendeurs au détail réagiront. Ils connaissent leur marché.
- Plus les industries agricoles mettront de temps à faire face aux questions de soins aux animaux, moins il y aura de solutions possibles.
- Un événement catalyseur propulsera éventuellement la question de la protection animale sur le devant de la scène, qui deviendra alors un enjeu de taille.
- La science seule ne peut pas l'emporter. Il est nécessaire d'être responsable.
 - Il faut se conformer à 100 %; un seul incident risque d'avoir de très mauvaises répercussions.
 - Il faut envisager de dépasser même le concept de conformité.
 - Communiquer. Ouvrir la porte à la communauté et parler de son entreprise.
 - Justifier ce que l'on fait.
 - Il faut penser comme ceux à qui on vend.

Stratégies de communication efficaces

3 messages :

- Écouter les consommateurs tout en faisant part de notre point de vue.
- Écouter les consommateurs tout en essayant de les nourrir et les habiller.
- Écouter sa conscience et raisonner lorsqu'on travaille avec les animaux.

« Ceux qui ne comprennent pas les arguments de l'adversaire ne comprennent pas vraiment leurs propres arguments. » – Bender et Leone

« Vos adversaires n'ont jamais tort sur tout. » – Steve Allen

Le financement des services administratifs du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage ainsi que d'autres services soutenus par la Coalition canadienne pour la santé des animaux, est possible grâce à un accord de contribution entre l'AAC et la Coalition.

« Le lancement d'un Conseil national pour le soin des animaux d'élevage » est un projet financé par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Le ministère canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est heureux de participer à la publication de ce bulletin. L'AAC est déterminé à travailler en collaboration avec les partenaires de l'industrie pour sensibiliser davantage la population à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la Coalition canadienne pour la santé des animaux; elles ne sont pas nécessairement celles de l'AAC.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada